

Communiqué de presse

CONTOURNEMENT DE COUVIN

Lancement de la phase la plus importante du chantier !

20-08-2015

Maxime PREVOT, Ministre wallon des Travaux publics et de la Sécurité routière, ainsi que la SOFICO (Société wallonne de Financement complémentaire des Infrastructures), ont le plaisir d'annoncer le lancement officiel de la phase II du chantier du contournement de Couvin.

Grâce à la création du contournement de Couvin, la N5 deviendra **une réelle artère économique** qui permettra à des entreprises de se développer et de créer des emplois. Cette nouvelle liaison est donc **un réel investissement pour l'avenir.**

Lorsque cette liaison sera réalisée et qu'elle sera reliée à celle située sur le territoire français (A304-E420), elle pourra accueillir une augmentation significative du trafic. Si environ 3.000 véhicules traversent la frontière aujourd'hui dont près d'1/3 de camions, le trafic devrait quadrupler lorsque cette nouvelle liaison sera totalement mise en service.

Cet axe de transport transeuropéen (RTE-T), identifié comme chaînon manquant par le Conseil européen du 23/07/96, permettra :

- de **désenclaver économiquement toute la région** au sud de Charleroi et de **parachever l'itinéraire entre le nord de l'Europe et toute la Méditerranée** ;
- **d'accroître la sécurité routière sur la N5** ;
- **d'augmenter la fluidité de parcours** pour les transporteurs routiers et pour les véhicules légers qui se dirigeront vers la France ou qui arriveront en Wallonie par ce nouvel axe ;
- **d'améliorer le cadre de vie des habitants** des villes et villages de cette région puisqu'ils seront soulagés de l'important trafic de transit actuel, en particulier la ville de Couvin ;
- **d'offrir une nouvelle porte d'entrée en Wallonie.**

Il s'agit concrètement de réaliser 13,8 km de voirie mise au gabarit autoroutier avec, dans chaque sens, 2 voies de circulation et une bande d'arrêt d'urgence, ainsi que la construction de 35 ouvrages d'art (ponts, tunnel, pertuis, bassins d'orage, ...).

Le chantier du contournement de Couvin comporte 3 phases:

- **Phase 1 a: aménagement du double pertuis de l'Eau Noire** (réalisé d'octobre 2011 à septembre 2012)
- **Phase 1 b: construction de la portion de Frasnes au Ry de Rome** (de novembre 2013 à début 2016)

- **Phase 2: construction de la portion du Ry de Rome à Brûly** (d'août 2015 au 1^{er} semestre 2018)
- **Phase 3: réalisation de la tranchée couverte à Frasnes**, sous les voies de la SNCB. L'étude est actuellement en cours et le début des travaux est prévu au 1^{er} semestre 2016 pour se clôturer au 1^{er} semestre 2018.

Ces différentes phases sont réalisées avec le soutien du partenaire technique de la SOFICO, la Direction générale opérationnelle Routes et Bâtiments du SPW. Le budget global est aujourd'hui estimé à **130.000.000 € HTVA**, financé par la SOFICO, avec l'aide d'un prêt de la Banque européenne d'investissement à concurrence au maximum de la moitié de l'investissement.

Lancement de la phase la plus importante du chantier

La seconde phase porte sur la réalisation du plus long tronçon du contournement. Au total, ce sont **8,1 kilomètres** qui vont être réalisés entre le Ry de Rome et Brûly à la frontière française. Il s'agit donc d'une **phase d'envergure** puisqu'elle représente **plus de la moitié du contournement**, qui totalise 13,8 kilomètres.

Par ailleurs, rien que pour cette phase, on comptera : **3 millions de m³** de terrassement effectués, **190.000 m²** de routes construites en béton armé continu, **13.000 m³** de béton utilisés pour les ouvrages d'art, **7 ponts** (dont 2 passages à grande faune), **2 pertuis** et **7 passages** à petite faune.

Par ailleurs, ces travaux comportent la réalisation d'importantes mesures de préservation de l'environnement au sens large du terme (acoustique, paysage, faune, flore, hydrologie, ...).

La fin de cette seconde phase devrait intervenir au **1^{er} semestre 2018**. Elle a été adjudgée pour un montant de **48.864.695 € HTVA** aux entreprises Wanty-Galère-Bam Contractors.

Pour le Ministre Maxime PREVOT, la réalisation de ce contournement est un véritable pas en avant attendu depuis les années 70. Dès 2018, cette artère économique permettra aux entrepreneurs de la région de renforcer leurs activités et d'accroître la sécurité de tous les usagers et des riverains de la N5.

Contacts Presse :

Audrey Jacquiez – Porte-parole du Ministre Maxime PREVOT – 0497/161.861

Héloïse Winandy – Porte-parole de la SOFICO – 0495/28.43.46